



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 1^{er} septembre 2017

Président de la séance : Philippe de GUIBERT
Autres membres présents : François LEFORT
Philippe MAUBERT

I. Décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- Élaboration du PLU de Neuvy-Saint-Sépulchre (36)
- Révision allégée du PLU de Cepoy (45)
- Mise en compatibilité du PLU d'Artenay (45)
- Modification du zonage d'assainissement de Jalognes (18)

II. Avis sur des dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III. Avis tacites

Fera l'objet d'un avis tacite :

La déclaration de projet portant mise en compatibilité du POS de Selommes (41)

Pour le président de la mission régionale d'autorité
environnementale Centre-Val de Loire, le président de
séance,

Philippe de GUIBERT